



68ème assemblée générale annuelle de l'ARMH **du 12 novembre 2011 à Sierre**

Il est 10h45 le président Damien Romanens ouvre la 68^{ème} assemblée générale et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.
Il salue la présence d'Andreas Wigger, président central des ACL.

Lecture et modification de l'ordre du jour :

Le président propose de déplacer et transformer une partie du point 6. Admission, Démission de la présidence en point 1bis après le point 1. Le reste du point 6 sera traité au moment prévu. Cette modification est acceptée à l'unanimité.

Ordre du jour modifié :

1. Ouverture de l'assemblée
- 1bis. Admission, démission de la présidence
2. Approbation du dernier PV
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier
5. Rapport des Vérificateurs
6. Admissions, démissions
7. Nomination des vérificateurs
8. Proposition du comité
9. Proposition individuelle
10. Organisation de la prochaine assemblée
11. Clôture et remerciements

1. Ouverture de l'assemblée

Nous faisons passer une feuille pour le contrôle des présences. Merci de la compléter avec vos adresses si vous avez déménagé.

18 membres sont présents : Mmes Florence Kissling, Ghislaine Moïta, MM. Charles Auf des Maur, Michel Bovy, Jacques Bridet, Karl Brightwell, Gérald Butty, Vincent Compagnon, Séraphin Devanthery, Jean-Daniel Ducret, Jean Emery, Gérald Escher, François Faiss, Francis Kilchenmann, Yves Mischler, Francisco Moïta, Yvon Vannay, Pierre-Alain Zangger.

+ 5 membres du comité :

Damien Romanens (président), Sylvain Bigler (caissier), Jacques Robadey (PV), Alain Merlier, Laurent Oppliger.

Sont excusés aujourd'hui:

MM. Simon Abele, Michel Addor, Xavier Allemann, Eric Amos, Eric Avondo, Pierre-Yves Besson, Jean-François Charmoy, Alain Dessarps, Pascal Dijkstra, Cédric Dubrit, Raymond Favrat, Bertrand Favre, Yves Fessler, Claude Fürst, Alain Gaille, André Jacquemet, Christian Jaquemoud, Anthony Leclerc, Yvan Menetrey, Dominique Mivelaz, Bertrand Nanchen, Thierry Pasche, Jean-Luc Pasquier, Patrick Pellaton, André Pittet, Philippe Regamey, Alain Richner, Thierry Vacherand, Raymond Tripod.

1Bis. Admission-démission

Après 6 années de bons et loyaux services, pour suivre les obligations de nos statuts qui limitent le mandat de président à cinq ans, mais aussi pour cause de nombreuses obligations familiales, professionnelles et politiques, je me vois contraint de démissionner de mon poste de président mais également du comité de l'ARMH.

Pour reprendre le poste, le comité propose M. Laurent Oppliger. Celui-ci est entré au comité l'année dernière et a d'ores et déjà accepté de reprendre ce poste, mais il laisse volontiers sa place si d'autres candidatures venaient à se faire connaître. La parole est donc à vous si quelqu'un d'autre désirait se proposer.

Si ce n'est pas le cas je vous demanderai d'accepter la nomination de Laurent par des mains levées. Merci pour lui.

Nous remercions Damien pour toutes ces années passées au comité par des applaudissements et quelques bouteilles de bon vin.

Le nouveau président prend la parole et poursuit le déroulement de l'assemblée.

2. Approbation du procès-verbal de la 67^{ème} assemblée

La version condensée du PV a été publiée dans « L'horticulture romande ». Il a été également distribué à tous les membres lors de l'envoi des convocations à l'AG.

Le comité a constaté une erreur après envoi :

Au point 7 « Nomination des vérificateurs », il faut modifier comme suit : « Pour 2011, Francisco Moïta et Jean-Daniel Ducret seront les vérificateurs. Il nous faut un suppléant pour remplacer Emile Gingins qui a été deux ans vérificateur. M. Michel Bovy se propose et sera le nouveau suppléant. »

M. Butty fait remarquer qu'il y avait une ou deux petites erreurs au sujet du T.P.I.

Aucune autre correction n'étant demandée, il est donc approuvé par main levée avec remerciements à son auteur.

3. Rapport du président

Je vous demanderai tout d'abord une minute de silence en mémoire de nos membres décédés durant l'année : MM. Arthur Affolter, Henri Jaccard, Jean Schneider, Frédéric Zbinden.

Merci

La principale activité qui a occupé le comité depuis la dernière assemblée générale a été la mise sur pied des cours de perfectionnement en partenariat et en parfaite collaboration avec nos collègues de l'ACL, chaque association gérant principalement une journée.

Les thèmes de cette année étaient : « Le sol, un milieu vivant » pour la journée ACL et « Adaptation et sélection des espèces aux conditions difficiles ou particulières » pour la journée ARMH.

Pour notre journée, nous avons pu compter sur les intervenants et thèmes suivants :

- Dr. Martin Beniston, climatologue à l'Université de Genève qui a très bien introduit la journée et démontré de manière parlante et didactique l'évolution et les changements du climat durant les prochaines années.

- M. Sébastien Denis des Pépinières Soupe nous a présenté une sélection de ligneux plus résistants en milieux difficiles.
- Dr. Dirk Kauter d'Eric Schweizer à Thounne a parlé des améliorations des plantes spécifiques aux gazons en lien avec des sécheresses prolongées.
- M. Pierre Cammalletti des Pépinières Robin s'est exprimé sur l'inoculation de mycorhizes en pépinière et a montré des exemples d'utilisation de ces plants mycorhizés lors de plantations en conditions particulières.
- Et enfin M. Alexandre Holsenburger délégué par Hortima à Hausen nous a expliqué la symbiose des mycorhizes avec les ligneux et présenté des méthodes d'inoculation en conditions de terrain.

La participation a comme toujours été remarquable puisque qu'environ 350 personnes ont suivi ces 2 journées.

Il est à relever que grâce à la bonne participation, ces cours nous laissent quelques milliers de francs de bénéfice. Une partie est placée sur un compte de réserve équivalent à une perte totale en cas de « mauvaise année », le solde étant partagé entre nos deux associations. Sylvain vous parlera des chiffres plus en détail tout à l'heure.

Nous travaillons d'ores et déjà à la mise sur pied de la prochaine session des cours de perfectionnement qui aura lieu les mercredi et jeudi 25 et 26 janvier 2012.

Sans avoir encore de titres précis, je peux vous dire que la première journée (ACL) devrait traiter de la biodiversité fonctionnelle ou comment utiliser au mieux l'environnement, les biotopes et les plantes du jardin ou des cultures pour favoriser naturellement tous types d'auxiliaires et de prédateurs permettant ainsi une pression naturelle sur les ravageurs.

La seconde journée (ARMH), va parler des plantages et des jardins potagers urbains et de la manière de les mettre en place, nous parlerons aussi de leur biodiversité végétale et animale associée, notamment de la diversité des légumes et de l'utilité des abeilles en ville.

Je tiens à souligner que même si chaque journée porte la griffe d'une association, nous collaborons très étroitement quant au choix des sujets et aux choix et contacts avec les intervenants en croisant nos réseaux de relations, tout ceci en se retrouvant à plusieurs reprises lors de séances de planification.

Mais je reviens sur les bénéfices de ces cours pour rebondir sur la mise en place d'une collaboration avec JardinSuisse et plus précisément avec le journal « L'horticulture romande ».

Pour rappel : Afin de ne pas capitaliser plus que nécessaire, vous avez accepté, lors de la dernière assemblée générale, de mettre Fr. 3500.-, pour cette année au moins, afin d'offrir un abonnement d'une année aux apprentis terminant leur formation avec succès.

Nous avons donc ainsi pu offrir à l'ensemble des 213 nouveaux professionnels de l'horticulture romande un abonnement d'une année. Chacun a reçu un premier numéro accompagnée d'une lettre d'explication présentant notre démarche.

Un seul petit bémol à constater : cette collaboration, gagnant-gagnant pour les deux partenaires, n'a malheureusement pas été mentionnée dans l'article spécial de ce journal consacré aux remises des CFC 2011, passant ainsi totalement inaperçue aux yeux de l'ensemble de la profession. Nous le regrettons et ferons en sorte d'être cités à l'avenir.

Malgré tout, nous poursuivrons cette coopération cette année encore, je laisserai à nouveau à Sylvain le soin de vous parler chiffres.

En ce qui concerne la formation professionnelle initiale, une nouvelle ordonnance pour les formations AFP (attestation fédérale de formation professionnelle) et CFC va entrer en vigueur

pour la prochaine rentrée d'août 2012. Les premières informations officielles seront données ces prochains jours et nous ne manquerons pas de vous informer lors de notre prochaine AG.

En ce qui concerne la formation professionnelle supérieure, nous aurons à l'issue de l'assemblée un petit exposé de la situation actuelle par M. Philippe Curdy.

Pour notre part, même si nous y sommes indirectement présents par l'intermédiaire de plusieurs de nos membres, enseignants ou experts, il faudrait certainement mettre en place une collaboration plus étroite avec les organismes concernés. Ceci afin que d'un côté nous soyons clairement au courant du détail du déroulement de ces formations pour que d'un autre côté nous puissions diffuser une information à jour sur le sujet. Notre association doit aussi être un relais ou une source de renseignements à ce propos.

M. Butty : les renseignements sur les nouvelles ordonnances sont sur le site de Jardin Suisse.

M. Oppliger : pas encore en français à ce jour.

4. Rapport du caissier

Le président passe la parole au caissier Sylvain Bigler pour la présentation des comptes 2010 – 2011.

Bilan des cours ACL-ARMH : Fr. 3'000.- nous reviennent après répartition du bénéfice.

Coût pour les abonnements à « L'horticulture romande » : Pour 213 abonnements à demi-prix valant 26.-/abonnement offerts aux nouveaux professionnels, les Fr. 3500.- que nous avons mis équivalent à Fr. 16.-/abonnement, le solde de Fr. 10.- étant pris en charge par JardinSuisse.

L'ARMH se porte toujours bien, nous avons en caisse : Fr. 138.65, sur le compte d'épargne : Fr. 29'414.85 et sur le compte association : Fr. 2'431.20, pour un total de Fr. 31'984.70 soit une augmentation de fortune de Fr. 217.40

M. Butty : Il demande que les comptes de l'année précédente figure sur une autre colonne pour avoir un comparatif des deux années.

5. Rapport des vérificateurs

La parole est donnée aux vérificateurs :

Michel Bovy prend la parole pour constater l'exactitude des comptes présentés et demande à l'assemblée de les accepter.

Les membres présents acceptent les comptes à l'unanimité.

6. Admission-démission

Nous déplorons une démission de l'association, il s'agit de M. Albert Sermet.

Nous avons une demande d'admission à l'ARMH cette année.

M. Eric Avondo qui n'est pas présent aujourd'hui.

M. Butty : ce serait bien de présenter le C.V. des personnes qui ont disparu, démissionné et aussi des nouveaux.

Mme Moïta : et aussi une photo des nouveaux.

M. Ducret fait un petit C.V. de M. Albert Sermet. Il a travaillé de nombreuses années chez Maag, mais c'est surtout un très grand spécialiste des insectes, qui a découvert des nouveaux insectes qui porte son nom. Il avait une grande collection d'insectes qu'il a donnée à un musée.

M. Bigler : M. Eric Avondo a un brevet et travail pour la commune de Préverenges.

Comité :

Les trois autres membres du comité se représentent, y a-t'il d'autres personnes dans la salle intéressée à entrer au comité ?

Si ce n'est pas le cas, je vous remercie de confirmer en bloc par un lever de main le reste du comité.

Comme vous pouvez le constater nous ne remplissons plus les exigences de nos statuts qui fixent à un président et quatre membres au minimum la composition du comité.

Je lance donc un appel dans la salle et par vous à l'ensemble des membres pour trouver des gens prêts à un petit investissement et je rajouterai que pour équilibrer les forces des différentes facettes de notre métier, de manière à rejoindre un peu mieux la réalité de terrain, nous sommes surtout à la recherche de paysagistes et que toute candidature féminine, toute spécialisation confondue, est également la bienvenue afin d'équilibrer un peu le comité. Toutes les personnes intéressées peuvent nous adresser leur candidature.

7. Nomination des vérificateurs des comptes

Pour 2012, Jean-Daniel Ducret et Michel Bovy seront les vérificateurs. Il nous faudrait un suppléant pour remplacer Francisco Moïta qui a été deux ans vérificateur. Florence Kissling sera la nouvelle suppléante.

8. Proposition du comité

Alain Merlier: Vie et avenir de l'association, animations, journées techniques, appels aux membres pour fournir des propositions que le comité se chargera de concrétiser. Que les membres parlent de notre association aux professionnels qu'ils connaissent.

Sylvain Bigler : Quelques modifications des statuts sont à prévoir pour la prochaine AG :

- Article premier : compléter et inclure la nouvelle dénomination officielle de « Contremaître jardinier » et de « Maître jardinier ».
- Article 16 : changer le nom de l'organe officiel, déjà plusieurs fois cité aujourd'hui et y inclure le site Internet.
- Article 22 : affectation des actifs en cas de dissolution, voir si des précisions sont nécessaires.

Laurent Oppliger : Site Internet, suivi et mise à jour (quelqu'un ?), remise en activité, complément formations supérieures...autres ??

9. Propositions individuelle

M. Vannay : propose de soutenir l'association Nordeste qui est active dans la préservation des forêts tropicales et de l'amélioration des conditions de vie de populations rurales du Brésil. Les domaines d'actions sont : l'environnement / l'éducation...

L'idée est d'offrir des arbres par le biais de l'A.R.M.H. / à titre individuel. Pour s'ouvrir vers l'extérieur, pour avoir une démarche environnementale. Ou soutenir une autre association.

MM. Ducret et Romanens : Bonne idées mais c'est plus une affaire personnelle, l'A.R.M.H. a pour but d'aider nos professions en Suisse.

M. Oppliger : On nous a déjà demandé notre soutien pour la création d'un jardin dans une école, mais nous ne sommes pas entrés en matière.

M. Butty : Il faudrait inviter la fondatrice de 'Nordesta ' comme intervenante pour qu'elle présente son association.

M. Devanthery : faire un voyage de 2-3 jours à l'étranger pour faire des visites.

M. Bridet : Idée pour une visite en France, IFTECH à Angers / développement dans les techniques du Bio.

Mme Kissling : Organiser une journée sur les plantes vivaces.

M. Compagnon : organise une ½ journée sur le platane et le chancre coloré et sur la variété qui résiste à cette maladie le 22 juin 2012, l'A.R.M.H. pourrait combiner cela avec une ½ journée sur les vivaces avec un producteur genevois (M. Abbt de Roussillon Fleurs à Meyrin)
Et il faudrait plus collaborer avec l'Horticulteur Romand et Jean-Luc Pasquier.

MM. Zangger et Compagnon : Donner des prix pour les brevets et les maîtrises, être présents lors de la remise des diplômes, offrir un souper, se faire connaître de ces gens.

M. Bigler : nous avons la liste des membres de l'A.R.M.H. sur le site.

M. Butty : attention par rapport aux données personnelles de nos membres.

Mme Kissling : Lullier fête ses 125 ans le 21/22/23 septembre 2012, l'A.R.M.H. pourrait être présente.

Le comité a pris note de toutes ces idées et va y travailler, merci.

10. Organisation de la prochaine assemblée

Après Morges, Aubonne, Nax, Gruyères, Genève, le Gros de Vaud, Neuchâtel et Sierre, le tour des cantons voudrait que nos collègues fribourgeois nous accueillent l'année prochaine. Comme certains d'entre eux ont pris le risque de venir aujourd'hui, j'ose tenter de leur proposer l'organisation de la prochaine assemblée dans leur région ?

Il va s'en dire que le comité sert d'appui pour les questions logistiques.

M. Philippe Curdy de Grangeneuve se propose d'organiser l'assemblée dans le canton de Fribourg en 2012.

La date est fixée au 10 novembre 2012.

Remerciements du comité et applaudissements de l'assemblée.

11. Clôture et remerciements

Le président informe l'assemblée de la suite du programme : Présentation des formations professionnelles supérieures par M. Curdy, apéro puis repas au restaurant La grotte et pour terminer, présentation de Planet Horizon Technologies.

Le président remercie tous les participants de s'être déplacés jusqu'à Sierre et adresse un tout grand MERCI à Jacques Bridet et à l'ensemble de nos collègues valaisans pour l'organisation.

Il est 12h00, le nouveau président clôt cette 68^{ème} assemblée générale de l'ARMH.